



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 30 MARS 2026

SERVICE ADMINISTRATION GÉNÉRALE

2026DEL18_ CREATION ET COMPOSITION DES COMMISSIONS MUNICIPALES

Le 30 Mars 2026 à 19h15 en salle du Conseil Municipal à Saint Juéry, se sont réunis les membres du conseil municipal sous la présidence de Monsieur David DONNEZ, le Maire.
Sur la convocation qui leur a été adressée le 24 mars 2026 par le maire.

Nombre de membres :

- En exercice : 29
- Présents : 26
- Votants : 26

Secrétaire de séance : Dominique FAJON

Membres Présents :

David DONNEZ, Didier BUONGIORNO, Martine LASSERRE, Patrick CENTELLES, Sylvie FONTANILLES-CRESPO, Jean-Marc SOULAGES, Corinne PAWLACZYK, Wilfried BARDOU, Myriam DEVALETTE, Elisabeth ENJALBERT, Frédéric GRIVOT, Patrick SIRVEN, Patricia RAINESON, Bernard BENEZECH, Dominique FAJON, Juan-Carlos SANZ, Laurence GAVALDA, François ROCHA, Béatrice FARIZON, Nathalie COUVREUR, Virginie COUNIL, Emilie LE CHEVERT, Jonathan DIOGO, Bastien REMY, Vincent MARTY, Yoann TICHIT.

Formant la majorité des membres en exercice.

Membres excusés qui ont donné pouvoir :

- Camille DEMAZURE pouvoir à Martine LASSERRE,
- Eléonore HOJAK pouvoir à Patricia RAINESON
- Célia CERZO pouvoir à Didier BUONGIORNO

Le quorum est atteint.

Il est rappelé au Conseil Municipal que conformément à l'Article L. 2121-22 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), le Conseil Municipal est compétent pour créer des Commissions, qui peuvent revêtir un caractère permanent (pour la durée du mandat) ou qui peuvent être créées, au cours de chaque séance, pour étudier les questions soumises au Conseil Municipal soit par l'administration, soit à l'initiative de ses membres.

Le Conseil Municipal fixe librement le nombre des Commissions, le nombre de conseillers municipaux qui les composent, ainsi que la durée de leurs mandats au sein de chacune.

Ces Commissions sont privées de tout pouvoir décisionnel. Elles ne peuvent ni délibérer ni décider en lieu et place du Conseil Municipal, même si le point de vue qu'elles expriment emporte l'adhésion d'une large majorité de ses membres.

Toutes les Commissions sont présidées de droit par le Maire. Les commissions désignent un vice-président qui peut les convoquer et les présider si le maire est absent ou empêché.

Aussi, dans l'optique de permettre aux élus de travailler dans différents domaines et sujets amenés notamment à être délibérés lors des Conseils Municipaux, il est proposé de créer 6 commissions composées de douze membres au maximum.

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL

- **DECIDE** la création de 6 commissions municipales comme suit :

- Finances
- Travaux, urbanisme et environnement
- Vie associative et festivités
- Solidarité, inclusion, handicap et santé
- Affaires scolaires, petite enfance et jeunesse
- Culture et patrimoine

- **DECIDE** de procéder à l'élection des membres des 6 commissions municipales comme suit :

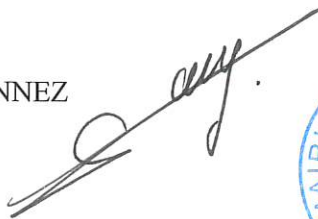
Commissions municipales	Liste des membres
Finances	Martine Lasserre Didier Buongiorno Patrick Centelles Sylvie Fontanilles-Crespo Jean-Marc Soulages Corinne Pawlaczyk Wilfried Bardou Myriam Devalettes Bernard Benezech Emilie Le Chevert Juan-Carlos Sanz Dominique Fajon Frédéric Grivot
Travaux, urbanisme et environnement	Jean-Marc Soulages Didier Buongiorno Bernard Benezech Bastien Rémy Martine Lasserre Patrick Sirven Eléonore Hojak Juan Carlos Sanz

Vie associative et festivités	Juan-Carlos Sanz Patrick Centelles Wilfried Bardou Bernard Benezech Bastien Rémy Myriam Devalettes Patrick Sirven Yoann Tichit Nathalie Couvreur Célia Cerezo Laurence Gavalda Virginie Council
Solidarité, inclusion, handicap et santé	Sylvie Fontanilles-Crespo Emilie Le Chevert Dominique Fajon Myriam Devalettes Corinne Pawlaczyk Vincent Marty Béatrice Farizon Patricia Raineson Célia Cerezo Elisabeth Enjalbert Virginie Council
Affaires scolaires, petite enfance et jeunesse	Corinne Pawlaczyk Vincent Marty Béatrice Farizon Dominique Fajon Yoann Tichit Sylvie Fontanilles-Crespo François Rocha Nathalie Couvreur Emilie Le Chevert Célia Cerezo Elisabeth Enjalbert
Culture et patrimoine	Myriam Devalettes Didier Buongiorno Corinne Pawlaczyk Martine Lasserre Elisabeth Enjalbert

A l'unanimité des membres présents

Le maire,

David DONNEZ




La secrétaire de séance

Dominique FAJON



Envoyé en préfecture le 01/04/2026

Reçu en préfecture le 01/04/2026

Publié le 01/04/2026



ID : 081-218102572-20260330-2026DEL18-DE